

ATTESTATION D'AUTORISATION INSCRIPTION SCOLAIRE

à remplir uniquement si les parents sont séparés, divorcés ou en instance de divorce

Je soussigné(e)

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Nom d'usage :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

Adresse :

.....
CP : Ville :

Et mon mes enfant(s) :

Nom Prénom : Né(e) le : à :

Nom Prénom : Né(e) le : à :

Nom Prénom : Né(e) le : à :

Nom Prénom : Né(e) le : à :

Atteste par la présente, autoriser

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Nom d'usage :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

Domicilié(e) :

CP : Ville :

A inscrire mon (mes) enfant(s) dans un établissement scolaire de la commune de Viriat et atteste sur l'honneur être titulaire de l'autorité parentale sur mon (mes) enfant(s) mentionnés ci-dessus.

Fait à : le : ____/____/_____

Signature :

Pièces justificatives à joindre obligatoirement :

- Une copie recto verso de sa carte d'identité ou de son passeport
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Une copie du jugement de divorce

Code Civil – Article 372-2 - [...] chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant.

Code Pénal – Article 441-7 - [...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation faisant état des faits matériellement inexacts.